

Cité et Médiation

10 ans de médiation citoyenne



Née en 2008 de la volonté et de l'engagement de quelques médiateur·e·s bénévoles, soutenu·e·s par la Ville de Rennes, Cité et Médiation, au cours de ces 10 années n'a eu cesse d'affirmer son originalité et de mettre en exergue ses valeurs au sein de la médiation conventionnelle.

La médiation conventionnelle est un processus normé qui se matérialise par :

- l'ouverture d'un espace sécurisé,
- des lieux d'échanges différés garantis par un tiers,
- des médiateur·e·s bénévoles formé·e·s, neutres, impartiaux·ales et indépendant·e·s qui accompagnent les personnes à co-construire des solutions satisfaisantes pour chacun·e.

Elle participe d'un changement culturel de taille en offrant un mode alternatif de résolution des conflits, privilégiant la co-construction au rapport de force.

Notre association est à présent, grâce au professionnalisme et la motivation d'une équipe de salarié·e·s et de médiateur·e·s bénévoles formé·e·s, confirmée dans son implantation et sa reconnaissance auprès des citoyen·ne·s et des nombreux partenaires.

Elle poursuit, grâce à leur soutien, son développement et son évolution.

Elle met tout en œuvre, pour que la médiation conventionnelle soit et reste ce qu'elle doit être au sein d'une démocratie : un complément et un soutien aux pouvoirs judiciaire et régalien.

Dans un contexte national en état d'urgence, cette action prend tout son sens : ces espaces de dialogue proposés aux citoyen·ne·s leur permettent de dépasser leurs incompréhensions et crispations, pour tendre vers des relations plus sereines, un climat social apaisé.

—
Mary Bertin

Présidente de Cité et Médiation



La Ville de Rennes a su développer avec le temps une véritable culture de la médiation. Prévenir et accompagner, dans un climat de non-violence, les tensions et les conflits dans la ville est une vraie volonté politique.

En parallèle des outils juridiques, de répression et de sanction, la Ville a à cœur de développer et soutenir des outils de médiation, de les mettre à disposition des habitant·e·s le plus tôt possible, afin qu'il·elle·s s'en saisissent et qu'il·elle·s aient toutes les chances de contribuer à créer du vivre ensemble, à faire société.

La Ville souhaite accompagner toutes les modalités de médiation, en respectant les spécificités d'intervention et les cultures professionnelles des structures.

C'est dans ce cadre que la Ville a tissé avec Cité et Médiation, depuis 2008, un précieux partenariat.

La médiation conventionnelle citoyenne proposée par Cité et Médiation permet aux habitant·e·s d'être accueilli·e·s pour se poser, d'être entendu·e·s sans jugement dans leurs difficultés de voisinage. Elle leur donne également la possibilité de rencontrer l'autre, de l'écouter, de retrouver une confiance dans la relation et de se projeter en imaginant, ensemble, une issue à leur conflit.

En s'appuyant sur des médiateur·e·s bénévoles formé·e·s, l'intervention de Cité et Médiation contribue à transmettre et à polliniser cette culture de la médiation auprès du plus grand nombre.

L'association a à cœur d'accompagner tout·e·s les habitant·e·s, et notamment ceux·celles qui ne se tourneraient pas naturellement vers le conseil, et ainsi de faciliter l'accès au droit des plus fragiles.

La Ville salue et reconnaît l'importance de l'investissement de Cité et Médiation au service d'un meilleur vivre ensemble sur le territoire rennais.

—
Emmanuelle Rousset

Adjointe déléguée chargée de la médiation et de la prévention de la délinquance à la Ville de Rennes.

HISTORIQUE

Vie de l'association
et partenariats



2007

En septembre, la Ville demande à l'équipe de médiateur-e-s de prendre le relais sous forme associative... Nathalie Snoeck et Virginie Tostivint se lancent dans l'aventure. La Ville soutient cette création

24 rue Marcel Sembat
L'association commence son aventure avec le soutien d'Archipel, qui met à sa disposition pour un loyer très modéré, le 1^{er} local de l'association.

2008

Le 4 novembre, Guy Lebreton, Médard Mulumba, René Rolland, Guénaëlle Salaud, Matthieu Halgand, Michel Bouvier, Louis Gallée, Nathalie Snoeck et Virginie Tostivint fondent l'association Cité et Médiation.

Avec la Ville de Rennes, l'association a tissé des liens fidèles et travaillé sur de nombreux projets et partenariats. Plus particulièrement Catherine Debroise, élue à l'origine de la création de ce service de médiation; ainsi que les responsables du service prévention de la délinquance et de la médiation Grégoire Kotras, puis Julie Guyomard.

Cité et Médiation rejoint le RENADEM, réseau national d'accès au droit et à la médiation, sur les conseils de Denis Moreau. Un réseau riche, dynamique, favorisant un partage d'expérience généreux, un co-soutien des associations, des actions, l'organisation de colloques et de temps de sensibilisation et de réflexion.

2010

Le RENADEM offre l'opportunité à Cité et Médiation, représentée par Virginie Tostivint, de s'enrichir d'expériences internationales au Québec et au Mozambique!

Le partenariat avec les bailleurs sociaux se développe progressivement, avec l'appui de professionnel-le-s convaincu-e-s de la médiation. En 2010, René Bondiguel, alors directeur d'Archipel, sollicite Cité et Médiation pour une médiation collective dans le quartier de Beaugard. Expérience marquante qui encourage à poursuivre sur le chemin des

médiations collectives. Entre 2013 et 2015, Pierre Ulliac et Valérie Léger d'Aiguillon Construction, sollicitent Cité et Médiation pour un accompagnement sur la refonte de leur process de gestion des troubles de voisinage. En parallèle, l'association développe des projets avec Habitat 35 devenu Néotoa, en délivrant notamment une formation en interne en 2013.

2011

En partenariat avec le RENADEM et le Forum de la Société civile pour la médiation, Cité et Médiation organise un colloque Justice et Médiation au Parlement de Bretagne. Il regroupe des professionnel-le-s de la justice et de celui de la médiation, venant de toute la Bretagne.

2014

2 avenue d'Italie
Déménagement avenue d'Italie dans des locaux loués par Espace Médiation, association de médiation familiale. Cette colocation prend fin à l'été 2017.

2013

En 2013, l'association croise le chemin de la Fondation Abbé Pierre, représentée par Stéphane Martin, délégué de la région Bretagne. C'est le début d'un partenariat financier et opérationnel porteur de sens et de valeurs partagées. Ce soutien précieux permettra de financer deux postes salariés.

En septembre : signature d'une convention entre la Police Nationale, le Président du TGI et du CDAD 35, le Procureur, la Ville de Rennes et Cité et Médiation. Cette convention est l'aboutissement d'échanges débutés en 2010 avec la direction de la sécurité publique et les services de la Police Nationale. C'est une

rencontre en 2013 avec le commandant Trotoux, qui ouvre les portes du partenariat avec la Police Nationale favorisant le relais des citoyen-ne-s vers la médiation. Convention qui donne exemple aux structures du RENADEM pour se décliner à Pessac, Marseille...

Mission animation de proximité
Marjorie Poënces étoffe l'équipe salariée pour développer des actions de sensibilisation au plus près des citoyen-ne-s en lien avec les partenaires de proximité.

L'équipe de médiateur-e-s et d'administrateur-trice-s bénévoles évolue au fil des années. Elle se compose d'ancien-ne-s, fidèles à la médiation, mais également de nouvelles personnes. Chacun-e y apportant son investissement, son temps, sa réflexion, sa richesse, ses talents – et ils sont variés!

Signature d'une convention avec Archipel

2015

Mission copropriétés et médiations collectives
Soazig Leseignoux, puis Anne Robin en 2017 développent la mission médiations collectives et prévention de la dégradation des copropriétés.

Signature de conventions avec Néotoa et Aiguillon

2016

3 place du Banat (2017)
Cité et Médiation s'installe place du Banat dans des locaux plus grands.



2017

Cité et Médiation organise son colloque : « Pacifier la Cité ! La part invisible de la médiation conventionnelle », parrainé par Jacques Faget, (Directeur de recherche émérite au CNRS, auteur de nombreux ouvrages sur la médiation). L'occasion d'illustrer, par des témoignages et des mises en situation, le quotidien des médiateur-e-s de l'association.

Guy Lebreton, 1^{er} membre d'honneur de Cité et Médiation (médiateur de 2008 à 2018).

2018

Départ de Virginie Tostivint, 2^{ème} membre d'honneur de Cité et Médiation (co-fondatrice et directrice de 2008 à 2019). Elle est remplacée à la direction par Hélène Amouriaux-Picard.

2019

TÉMOIGNAGE

Médiateur

Je souhaitais me rendre « utile » dans une association.

La médiation m'intéressait particulièrement, j'ai donc cherché sur internet, je suis arrivé sur le site de Cité et Médiation, j'ai pris contact avec l'association. Ce qui avait attiré mon attention au départ, ce sont les valeurs que cette association promouvait (la culture du dialogue, la résolution pacifique des conflits, l'écoute mutuelle, le respect réciproque, le non jugement...).

Être bénévole à Cité et Médiation, c'était aussi pour moi créer du lien social avec différentes populations. Les gens rencontrés sont très différents et viennent d'horizons variés (les autres médiateur-e-s mais surtout les personnes accueillies lors des permanences). Cela correspondait aussi à mon besoin de partage avec d'autres humains au sein d'une communauté où chacun apporte sa pierre à l'édifice; un engagement citoyen en quelque sorte. Dans la « cité » au sens grec



du terme. J'apprécie aussi le fait que ce soit les personnes venues en médiation qui trouvent elles-mêmes leurs solutions (ou pas). Cela leur appartient, cela les responsabilise; ils deviennent « acteur-ric-e-s » de la résolution de leur conflit.

Ce qui m'avait également paru important au début, c'est le sérieux de cette association: la formation initiale de 5 jours, les analyses de pratique plusieurs fois dans l'année et les formations continues avec des intervenant-e-s de grande qualité. Cela confirmait la rigueur et l'organisation qu'il faut avoir au sein de l'association dans la gestion et le suivi des situations (par équipe de secteur et en lien avec le siège).

Au fil des années, c'est aussi un cheminement personnel: une montée en compétences (écoute active, reformulation, communication bienveillante) qui me sert dans d'autres parties de ma vie (perso, pro). Un regard sur le monde, sur ce que vivent les gens plus compréhensif et empathique. Plus de tolérance, de mise à distance.



Nous travaillons avec l'humain : ses fragilités, ses forces, ses doutes... ses conflits.

Ce n'est pas toujours facile, la posture est dure à tenir (impartialité, neutralité, indépendance), je me remets en question en permanence en particulier lors des plénières. Mais c'est une aventure, riche, passionnante...et sans routine !



TÉMOIGNAGE

Médiée*



J'habite depuis une dizaine d'années dans un quartier tranquille de Rennes.

Il y a un an, de nouveaux voisins ont emménagé dans l'appartement au-dessus de chez moi. Depuis c'est l'enfer. Ça a commencé avec des bruits sourds, qui résonnaient dans mon plafond jusqu'à très tard le soir, à croire qu'ils ont passé les 6 premiers mois à déménager des meubles. Et puis ils ont commencé à organiser des soirées, de plus en plus souvent. Un soir, je n'en pouvais plus, j'ai fini par aller sonner chez eux mais ça s'est très mal passé. Depuis je n'ose plus retourner les voir, j'évite de les croiser dans les parties communes.

C'est devenu obsessionnel, j'ai le sentiment qu'ils m'en veulent et qu'ils en font exprès pour me nuire. Tous les jours je rentre chez moi la boule au ventre. Il m'arrive souvent de faire un tour dans le quartier pour retarder au maximum le moment de rentrer.

J'ai essayé d'appeler la police une fois, après avoir longuement hésité, de peur que ça n'envenime la situation. Finalement les policiers ne sont pas venus, retenus probablement par des urgences.

Un jour, en allant à la boulangerie de mon quartier, j'ai rencontré des personnes qui tenaient un stand dans la rue. Elles m'ont proposé de m'arrêter boire un café. De ce que j'ai compris, il s'agissait de professionnel-le-s qui travaillent sur le quartier et qui viennent à la rencontre des habitant-e-s pour échanger sur l'actualité du quartier. En discutant avec l'une d'entre elles, j'en suis venue à lui parler de mes soucis avec mes voisins. Elle m'a alors parlé d'une association qui pouvait m'accompagner pour ce genre de problèmes.

La semaine suivante j'avais rendez-vous avec des médiateur-e-s de Cité et Médiation à la maison de quartier. J'y ai exposé tout ce qui posait problème avec mes voisins. D'abord ça m'a fait du bien de pouvoir déposer tout ça, d'être entendue dans ma souffrance.

J'ai pris conscience à quel point ça me rongait à petit feu.

Puis, quand les médiateur-e-s m'ont expliqué en quoi consistait la médiation, j'ai été un peu déçue : j'avais besoin d'un arbitrage de leur part ; je ne me sentais pas capable d'affronter directement mes voisins. J'ai pu leur exprimer mes craintes, ils et elles ont été rassurant-e-s, mais je restais sceptique sur le fait que mes voisins viennent en médiation.

Finalement j'ai accepté car la situation ne pouvait pas être pire. C'était angoissant pour moi l'idée d'être confrontée

à eux dans un espace clos. Car ce sont des personnes qui ne sont pas dans un dialogue et dans des conventions sociales habituelles. J'ai tenté le tout pour le tout.

Deux semaines plus tard, les médiateur-e-s m'ont téléphoné pour me dire que mes voisins avaient répondu présents à leur invitation. Ma première réaction a été d'être agréablement surprise, je ne pensais même pas qu'ils se déplaceraient pour ça. Non seulement ils étaient venus, mais ils acceptaient de me rencontrer, en présence des médiateur-e-s... J'ai senti une énorme boule au ventre : certes, j'étais volontaire pour cette médiation, mais en étant persuadée qu'ils ne donneraient pas suite...



Le rendez-vous était donc pris pour la semaine suivante. Au début de la rencontre, on était tous un peu tendu, je n'osais pas regarder mes voisins en face. J'ai réussi malgré tout à leur dire ce qui me pesait, mon besoin de tranquillité, mon quotidien chamboulé par leur arrivée, mon angoisse... J'ai entendu ce qu'ils avaient à dire, notamment que je n'avais pas été très tendre avec eux la première fois que je suis allée les voir pour me plaindre. Pourquoi ensuite faire des efforts pour la « râleuse du 3^{ème} »...

Nous avons pu nous mettre d'accord sur des règles communes pour faire cohabiter au mieux nos modes de vie différents.



Finalement les médiateur-e-s ont peu parlé. Ils-elles étaient surtout régulateur-riche-s de la parole entre nous. Ils-elles ont posé les bonnes questions au bon moment.

Aujourd'hui, les choses se sont apaisées. Même si j'entends encore parfois mes voisins, je ne perçois plus ces bruits comme des nuisances intentionnelles. On se dit bonjour quand on se croise... et surtout mon angoisse a disparu.



TÉMOIGNAGE

Police nationale

Je travaille pour la Police Nationale dans un des commissariats de la ville.

Nous sommes très régulièrement sollicité·e·s pour des troubles de voisinage. La convention passée depuis 2014 avec Cité et Médiation permet à nos agent·e·s d'apporter une réponse différente aux plaignant·e·s sur leurs différends. Nous passons parfois beaucoup de temps en intervention dans un même endroit, sans solution.

Par ailleurs, les personnes qui se rendent au commissariat à cause d'un problème avec leurs voisin·e·s, s'attendent à déposer une plainte.

Or, tout ne peut pas être judiciairisé, ces mêmes personnes repartent généralement avec une main courante.



L'alternative de la médiation permet d'apporter une réponse concrète aux personnes.

L'orientation vers l'association reste une proposition volontaire.

Pour nos équipes, cela ne demande pas beaucoup de temps de proposer la médiation, c'est juste un réflexe à avoir. D'où l'importance des temps de sensibilisation auprès des agent·e·s, pendant lesquels Cité et Médiation vient présenter la démarche.



TÉMOIGNAGE

Copropriétaire

Un matin, j'ai vu une affiche dans le hall de mon immeuble qui proposait un atelier participatif sur la copropriété. J'habite depuis 38 ans dans ce logement et je suis dans le conseil syndical depuis pas mal d'années. J'ai trouvé cette proposition intéressante, j'ai donc appelé Cité et Médiation pour m'inscrire. Au téléphone, la personne m'a bien expliqué que ce temps serait axé sur la gestion des conflits en copropriété (entre voisins-e-s, entre membres du conseil syndical, avec le syndic). Je ne savais pas trop à quoi m'attendre. Nous étions

une douzaine de différents secteurs de Rennes ou la métropole à nous retrouver tout un après-midi. Cet atelier a été très intéressant pour moi. D'abord parce que nous avons pu échanger sur nos lieux de vie : leurs différences mais aussi leurs similitudes ! La difficulté à mobiliser, le fait que ce soit toujours les mêmes qui s'impliquent, la complexité de la gestion d'une copropriété dans la dimension humaine, relationnelle ; surtout quand ça se dégrade et qu'il faut voter des travaux de rénovation, par exemple. C'était un moment très enrichissant, je salue l'initiative.



La forme m'a plu, c'était vivant, j'en suis reparti avec des outils, des idées pour ma copropriété.

On se sent moins seul en partageant nos expériences et en se donnant des idées.

J'ai aimé finir sur des choses plus théoriques, le déroulé était cohérent et m'a rassuré.



TÉMOIGNAGE

Syndic



Je suis responsable des activités immobilières dans un cabinet rennais, qui est à la fois syndic de copropriété, mais qui a aussi des activités de gérance et de location de biens immobiliers. Nous sommes une douzaine dans l'équipe. Cela fait quelques années que je connais Cité et Médiation. Il m'est arrivé d'aiguiller certain-e-s de mes client-e-s vers l'association lorsqu'il-elle-s avaient des problèmes avec leurs voisin-e-s.

La plaquette de l'association est bien en évidence dans notre hall d'accueil !

Nos collaborateur-ric-e-s* sont confronté-e-s à des situations relationnelles parfois délicates et conflictuelles à gérer au sein des copropriétés.

* Gestionnaires de copropriétés, assistant-e-s, en charge de la gestion locative ou sur des postes administratifs – l'accueil téléphonique, par exemple.

Afin de leur apporter des outils dans la gestion de ces conflits, nous avons émis le souhait auprès de Cité et Médiation d'organiser une formation au sein de l'entreprise sur cette thématique.

Le programme de ce module alliait démonstrations théoriques et mises en situations pratiques ce qui a permis aux collaborateur-ric-e-s de comprendre les mécanismes de l'escalade du conflit ; ainsi que les solutions pouvant y être apportées et permettant une communication collaborative et positive sur ce sujet sensible. Les retours et mises en application durant les semaines qui ont suivies la formation ont été intéressants et concluants pour nous.



TÉMOIGNAGE

Gérant immobilier d'un bailleur

Je travaille pour un bailleur social depuis quelques années en tant que gérant immobilier. Dans mes missions au quotidien je suis en lien avec des habitant-e-s. Mon rôle est d'effectuer la gestion locative et administrative d'un ensemble



de logements notamment dans les domaines de l'entretien, du nettoyage, de l'hygiène et de la sécurité technique. Je fais le lien entre les prestataires (par exemple

lors de travaux), le personnel de proximité (gardien-ne-s, agent-e-s) et les locataires. Je suis souvent sollicité pour des difficultés de voisinage (du bruit, des problèmes relationnels, des problématiques liées à l'hygiène, des odeurs...) voire des situations qui deviennent très tendues et « explosives ».

Me former à la médiation conventionnelle, me disais-je, pouvait peut-être m'outiller pour faire face à ces problématiques.

J'ai donc assisté à une formation de 5 jours dispensée par l'association Cité et Médiation. Bien que pleinement intéressé par le contenu de ce module,

j'étais dans un premier temps sceptique quant à l'apport qu'elle représenterait dans mes missions au quotidien. En effet, il est compliqué pour un bailleur d'agir comme médiateur lors d'un conflit de voisinage, le médiateur devant, par définition, être neutre. Lorsque j'ai abandonné ma casquette de gérant immobilier pour m'exercer aux techniques de médiation, j'ai compris que des mécanismes simples pouvaient amener à mieux aborder un conflit et à cerner les raisons qui amenaient les protagonistes à rompre ou refuser le dialogue.

Même si aujourd'hui je considère toujours difficilement conciliables les tâches de gérant-e immobilier et de médiateur-e, j'accompagne les locataires dans l'aller-vers et/ou la médiation avec un argumentaire plus étoffé.



À titre personnel, j'ai pris beaucoup de plaisir à suivre cette formation construite qui traitait avec bonne humeur et bienveillance du conflit de voisinage, sujet désormais omniprésent lorsqu'on est bailleur social.



TÉMOIGNAGE

Responsable d'un bailleur social

Il y a quelques années, à l'époque où j'étais directeur pour un bailleur social j'ai été confronté à une situation particulière.

Nous avons relogé dans des petites maisons neuves au sein d'un nouveau quartier des familles sédentarisées issues de la communauté des gens du voyage.

Alors que celles-ci étaient déjà bien installées et habituées à vivre sans voisin·e à proximité dans ce nouvel environnement, nous avons livré juste en face un collectif en accession à la propriété. Ces nouveaux arrivants propriétaires de leur logement ont rapidement fait remonter leur mécontentement face aux pratiques de vie de certain·e·s de leurs voisin·e·s.

Nous ne pouvions pas nier les difficultés rencontrées à maintenir un

environnement de vie acceptable. Nous avons perdu la confiance de ces nouveaux·elles accédant·e·s à la propriété.

A situation exceptionnelle, nous avons souhaité tenter une démarche particulière en sollicitant l'accompagnement de Cité et Médiation. Nous voulions vraiment nous donner les moyens de permettre à ces personnes de vivre ensemble.

Avec le soutien de l'élu de la Ville, en réunion publique nous avons présenté à l'ensemble des accédant·e·s à la propriété la démarche de médiation et nous avons posé un cadre clair : si la médiation ne donnait pas satisfaction, nous nous engageons et assumons notre responsabilité d'avoir vendu des logements en ayant connaissance de ces phénomènes. Les propriétaires, qui à l'issue de la médiation,

jugeraient la situation invivable pourraient nous revendre leur logement et être relogés.

Ce cadre a été un levier fort, il a rassuré les personnes, les a motivées à participer et a vraiment permis aux médiateur·e·s de dérouler leur processus. Les propriétaires avaient un réel intérêt à participer.

Dans cette situation, faire appel à un tiers averti, neutre, impartial et indépendant était primordial. Nous avons besoin de rétablir une confiance.

En tant que bailleur mandant, nous étions partie prenante et avons, avec l'élu de la Ville à nos côtés, soutenu

et porté la démarche de médiation ; il ne s'agissait pas de passer « la patate chaude ».

Cité et Médiation a organisé des rencontres individuelles et collectives. Les personnes ont pu exprimer leurs ressentis et leur représentation de la situation telle qu'elles la vivaient. Les difficultés du vivre ensemble ont été exposées.

Ces rencontres ont vraiment permis de rapprocher des personnes aux vécus très différents et de permettre de faire comprendre que quels que soient son vécu et sa manière d'habiter, tout le monde a le droit d'être logé.



A l'issue de la médiation, tous·te·s les propriétaires accédant·e·s ont fait le choix de rester. Des fêtes des voisin·e·s ont pu être organisées regroupant à la fois les locataires des maisons et les co-propriétaires.

Dans cette démarche, bailleur, élu, médiateur·e·s ont chacun joué leur rôle autour d'une partition bien réglée.





« 10 années bien remplies de tous ces projets, de combats parfois, de découvertes et riches rencontres, de rêves mais aussi de désillusions, de satisfactions, d'actions passionnantes, de médiations avec les citoyens pour contribuer au dialogue et à plus de paix au sein des quartiers de la cité. Moments parfois magiques, remplis d'humanité, de transmission avec enthousiasme de cette approche. Je souhaite que la médiation puisse se vivre toujours plus, pour tous·te·s les citoyen·ne·s. »

—
Virginie Tostivint
 Juillet 2019
 Co-fondatrice et directrice
 de 2008 à 2019

LES POLLINISATEUR·RICE·S de Cité et Médiation



*Hélène Anne Joël Catherine
Christophe Alain Mary Christian Adèle Gilles
Michel Laurent Caroline Sophie Michel Stella Jean-Yves Marie-Annick Patrick Nathalie Pierre-Marie
Anne-Françoise Laura Anne-Yvonne Nicole Joël Louis Julie Patrick Virginie Henri Maguy Yves
Khaled Hatel Justine Guy Morgane Jean-François Edith Sandra Soazig Chloé Daniel Yoann
Patrick Catherine Clara Mélanie Teresa Chantal Sylvie Alice Marjoni Maryannick
Bernadette Emilie Richard Roné Gwénaëlle Sandra Anne Annd Yves Mathalie Matthieu*



Cité et Médiation remercie

Celles et ceux qui ont apporté leur témoignage

Virginie Tostivint
Antoine Suaud
René Bondiguel
Gwenaëlle Beauchamp
Emmanuelle Rousset
Les habitant·e·s
Les médiateur·e·s de Cité et Médiation
Les membres du conseil d'administration
de Cité et Médiation

Nos illustrateur·rice·s et photographes

Julie Gallet
Alice Pfeiffer
Fernand Amouriaux
Marjorie Poënces

Nos partenaires

Ville de Rennes / Rennes Métropole
Fondation Abbé Pierre
Archipel Habitat
Néotoa
Aiguillon Construction
Police Nationale
Ministère de l'Intérieur
DRJSCS Bretagne
CDAD 35
Association Rennaise des Centres Sociaux
Maison de quartier de Villejean
Association 3 Regards - Léo Lagrange - Le Cadran
Maison du Ronceray
UNIS Bretagne



Cité et Médiation

3 place du Banat
35200 Rennes

02 99 77 68 86

citeetmediation@gmail.com
www.cite-et-mediation.org